

---

## Horticulteur - gardien de parc (1.10 Ouvrier spécialisé)

---

*Dans un souci de lisibilité, le texte est rédigé au masculin. Le vocabulaire utilisé fait toutefois référence tant aux femmes qu'aux hommes.*

*De manière générale, l'horticulteur - gardien de parc assure l'entretien des espaces extérieurs et des infrastructures. Il assure également la surveillance du site et participe à l'accueil des usagers.*

<b>Service :</b>	Fondation des Evaux	<b>Statut hiérarchique :</b>	employé
<b>Classification :</b>	08 - 10	<b>Taux d'activité :</b>	

### Horaires variables :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 16h30 avec 1h30 de pause à midi. Ces horaires peuvent être aménagés selon les besoins du service.

Quelques week-ends, jours fériés et soirées sont demandés par année selon un planning défini à l'avance.

---

### 1. POSITION HIERARCHIQUE

#### 1.1 Fonction du supérieur direct (joindre un organigramme)

- Chef d'équipe environnement

#### 1.2 Nombre et fonction(s) des subordonnés directs

- Aucun

#### 1.3 Suppléances

- Remplace : les collaborateurs du secteur technique
  - Est remplacé par : les collaborateurs du secteur technique
- 

### 2. RELATIONS FONCTIONNELLES

- Le directeur
  - Le responsable technique
  - Le chef d'équipe
  - Les collaborateurs de la Fondation des Evaux et le personnel en formation
  - Les agents de police municipale et de sécurité privée
  - Les associations, les clubs et les usagers du Centre
  - Les fournisseurs et partenaires
  - Les entreprises de services
-

---

## 3. MISSIONS

- 3.1 Assurer l'entretien des espaces extérieurs dans le respect de l'environnement ;
  - 3.2 Participer à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des infrastructures sportives et de loisirs du parc ;
  - 3.3 Assurer le rôle de gardien de parc ;
  - 3.4 Effectuer des tâches particulières en fonction de ses compétences.
- 

## 4. ACTIVITES

### 4.1 Assurer l'entretien des espaces extérieurs dans le respect de l'environnement

- Effectuer les travaux nécessaires à l'entretien des espaces verts et des cheminements ;
- Réaliser des créations et aménagements paysagers ;
- Utiliser les véhicules et machines d'entretien et assurer leur nettoyage ;
- Participer à la planification des travaux et aux divers inventaires.

### 4.2 Participer à l'entretien et à la maintenance des bâtiments et des infrastructures sportives et de loisirs du parc

- Participer à l'entretien, à la maintenance et au nettoyage des bâtiments du site ;
- Entretien et aménager les infrastructures sportives et de loisirs ;
- Participer à la levée des déchets.

### 4.3 Assurer le rôle de gardien de parc

- Gérer la mise à disposition des infrastructures sportives selon les plannings ;
- Mettre en place la logistique nécessaire à l'accueil des manifestations et événements ;
- Selon planning, assurer l'entretien des espaces extérieurs et des infrastructures sportives ;
- Contrôler les activités des clubs de sports et le respect des règles fixées ;
- Surveiller activement les différentes zones du parc, les parkings, les infrastructures et les bâtiments ;
- Faire respecter le règlement du parc auprès des usagers ;
- Gérer la circulation des véhicules dans le parc ;
- Accueillir et renseigner le public au guichet et au téléphone ;
- Effectuer les encaissements des diverses locations et ventes de matériel, gérer la caisse ;
- Effectuer les états des lieux lors de locations de salles ;
- Superviser le réceptionniste saisonnier et le chargé des jeux d'enfants ;
- Tenir à jour la main courante ;
- Assurer la bonne fermeture des bâtiments et des infrastructures et activer et désactiver les alarmes.

### 4.4 Effectuer des tâches particulières en fonction de ses compétences

- Contribuer à l'intégration des apprentis et des stagiaires, collaborer à leur formation ;
- Partager ses connaissances et compétences avec ses collègues ;
- Effectuer toute autre activité nécessaire à la bonne marche de la Fondation sur demande de la hiérarchie et dans le cadre des compétences du collaborateur ;
- Respecter les règles de sécurité (personne et outillage) et contribuer à leur évolution ;
- Participer aux divers inventaires ;

- 
- Participer aux manifestations organisées par la Fondation ou par des associations ou entreprises externes en semaine, le soir ou le week-end en fonction des besoins ;
  - Participer au développement du Centre et à son évolution ;
  - Informer la hiérarchie sans délai en cas de problème ou dysfonctionnement.
- 

## 5. COMPETENCES (décisions)

### 5.1 Signature :

- Non

### 5.2 Finances

- Non

### 5.3 Ressources humaines

- Non
- 

## 6. VALEURS-CLE

Superficie totale du parc	: 50 ha
Patrimoine arboré	: 1'400 individus
Superficie des surfaces sportives	: 11 ha
Bâtiments	: 4
Pavillons blocs sanitaires	: 4
Salles en location	: 3
Vestiaires	: 17
Dortoirs	: 36 lits
Visiteurs à l'année	: 200'000
Engins de chantier, tracteurs et utilitaires	: 15

---

## 7. PROFIL

### 7.1 Formation

- CFC d'horticulteur ou formation jugée équivalente
- Permis de conduire exigé
- Permis machiniste, un atout
- Formation en élagage, un atout
- Attestation de formateur d'apprenti, un atout

### 7.2 Expérience professionnelle

- Expérience préalable de 5 ans dans le domaine visé ou une activité connexe

### 7.3 Spécificités

- Aisance relationnelle et sens du service au public
- Bonne santé et de nature robuste
- Excellente aptitude aux travaux manuels et pour résoudre des problèmes techniques
- Polyvalence, rigueur, flexibilité
- Esprit d'initiative et proactivité

- Ponctualité et conscience professionnelle
  - Capacité à travailler de manière autonome et en équipe
  - Capacité à anticiper les risques
  - Orientation solutions
  - Adaptabilité à l'évolution des missions de la Fondation
- 

## 8. VALIDITE ET MODIFICATION DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Ce cahier des charges n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des besoins de la Fondation des Evaux et des compétences du collaborateur

---